

Desroches nous mène à la famine

Les vaisseaux en danger au Port-Louis pendant la saison des ouragans.

Le 9 novembre 1771 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/29, f°96.

Approvisionnement

N°53.

9 novembre 1771

Monseigneur,

Le produit de l'Isle de France en blé n'étant pas suffisant pour nourrir la quantité de consommateurs que nous y avons aujourd'hui, j'ai profité des premiers instants de la saison favorable pour envoyer à l'île de Bourbon prendre des chargements de cette denrée qui y abonde. J'ai employé pour cet effet, conformément à vos ordres, les navires particuliers qui nous ont apporté des troupes, et qui sont à charge de la colonie. Dès le mois d'octobre j'ai expédié le navire *le Dragon* d'environ quatre cent cinquante tonneaux, avec ordre d'aller prendre un chargement complet de blé, tant à la rivière Saint Benoît qu'à Sainte Marie où j'avais appris qu'il y avait environ neuf cents milliers de blé.

Comme nous éprouvons l'épidémie de petite vérole, qui néanmoins n'a pas encore gagné les vaisseaux, j'avais prévu dans l'instruction donnée au capitaine du *Dragon*, le cas où la petite vérole viendrait à se déclarer à son bord, réduit à l'alternative, ou de manquer de pain à l'Isle de France, ou de risquer de porter à l'île de Bourbon l'épidémie en allant y chercher des blés. J'avais donné ordre au capitaine de prendre toutes les précautions les plus sévères pour empêcher la communication des gens de son navire avec ceux de terre, en cas que la petite vérole se déclarât dans son vaisseau.

Rien n'était plus facile, et le capitaine en convient, que de charger son bâtiment à l'île de Bourbon sans communiquer avec la terre. Les bateaux du pays eussent apporté suivant l'usage les sacs de blé à bord de la chaloupe du bâtiment, les y eussent déposés, et après leur départ l'équipage du navire eut embarqué les sacs sans aucune espèce de communication.

M. le Ch. Desroches qui a eu pendant plusieurs jours entre les mains l'instruction que j'avais dressée pour le capitaine du *Dragon*, lui a remis lui-même cette instruction, et y a ajouté un ordre particulier dont il ne m'a donné aucune connaissance, par lequel il était enjoint à ce même capitaine de revenir aussitôt à l'Isle de France à l'instant où la petite vérole se déclarerait à son bord.

A l'arrivée du navire *le Dragon* au mouillage de St Benoît, île de Bourbon, le fils du capitaine a été attaqué de la petite vérole, et aussitôt ledit capitaine, pour se conformer à l'ordre de M. le Gouverneur, a appareillé et est revenu à l'Isle de France, sans apporter un seul grain de blé.

Je vous prie d'observer, Monseigneur, que nous sommes menacés de famine, que je n'ai pas dans les magasins du Port Louis de quoi nourrir les troupes et les équipages des vaisseaux du Roi au-delà du mois courant, que l'île de Bourbon regorge de blés achetés par le Roi des habitants, que la seule saison favorable pour aller charger ces blés est dans le mois d'octobre et de novembre, et que de l'opération de M. Desroches, il résulte famine pour l'Isle de France et perte immense pour le Roi.

Je joins ici, Monseigneur, copie de l'ordre donné par M. le Ch. Desroches au capitaine du navire *le Dragon*, et copie des instructions que j'avais données à ce même capitaine.

Je ne saurais vous exprimer, Monseigneur, combien la conduite de M. le Ch. Desroches ajoute à l'embarras de ma situation pour l'approvisionnement de cette colonie. Il semble que dans toutes les occasions il s'étudie à mettre des entraves à mon travail. J'espère néanmoins m'en tirer heureusement, pourvu que les ordres que nous attendons par *le Bruni* [*le Bruny*] pour le renvoi de notre excédent de

troupe et des vaisseaux, arrive avant que la saison de pouvoir aller au cap de Bonne Espérance soit passée, c'est-à-dire avant la fin [*illisible*]

Si ces ordres tardent encore longtemps, nous allons être très embarrassés pour la conservation des vaisseaux du Roi et de tous les bâtiments que nous avons dans notre port, où, en cas d'ouragan, il n'y a pas de sûreté pour eux dans l'état où se trouve aujourd'hui notre Port Louis. Dans toute autre circonstance, le parti le plus sûr serait certainement d'envoyer ces bâtiments au cap de Bonne Espérance dès la fin de novembre, ils y seraient plus en sûreté, et y vivraient sans affamer notre colonie. Mais, attendant de jours en jours des ordres pour le renvoi des troupes par ces mêmes vaisseaux, ils ne seraient pas de retour à temps pour prendre les troupes et aller doubler le cap de Bonne Espérance.

J'espère, Monseigneur, que la célérité que vous aurez mise à l'expédition du bâtiment qui nous apporte vos ordres pour renvoyer les troupes et les vaisseaux, me tireront de l'embarras extrême où je suis, préviendra les risques que nous courrons de perdre nos bâtiments, et diminuera considérablement les dépenses que le Roi fait actuellement dans cette colonie.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

A l'Isle de France le 9 novembre 1771

* * *